

# Jeanne d'Arc métissée : une nouvelle insulte au roman national



Qui a osé écrire, dans nos livres d'histoire, que Jeanne était Lorraine et née à Domrémy chez les D'Arc ?

Le 29 avril 2018, à Orléans, cité qui l'a rendue célèbre, qui lui a donné son nom, et qui est un peu célèbre grâce à elle, la « Jeanne d'Arc », qui fera son entrée à cheval par la porte de Bourgogne, sera un peu plus « bronzée ».

Que l'on s'entende bien, ce n'est pas la jeune fille choisie pour tenir ce rôle qui est visée, Mathilde Edey Gamassou, 17 ans, a tous les droits de représenter « Jeanne d'Arc », selon les conditions déterminées : Elle habite Orléans depuis 2003, elle est scolarisée dans un lycée de la ville, élève de 1<sup>ère</sup> à Ste-Croix-St-Euverte, elle est de religion catholique, cheftaine de patrouille aux « Guides d'Europe » et elle est particulièrement pratiquante, enfin elle accomplira sa lourde tâche (à cause de l'armure) bénévolement et charitablement.

Que Mathilde soit née à Paris, d'une mère d'origine polonaise et d'un père d'origine béninoise n'a aucune importance, pour elle c'est un « rêve qui se réalise » et elle a encore du mal à accepter ce bonheur.

Mathilde pense que « *la jeune fille qui incarne Jeanne d'Arc peut être « blanche » ou « métissée », peu importe, l'important c'est qu'elle soit française !* »

Ce n'est pas notre avis, Mathilde, mais pour d'autres raisons que, j'espère, vous comprendrez et qui prêtent à réflexions ?

L'important c'est qu'elle soit française, certes, mais également « blanche » et voici pourquoi :

[Twitter Ads info and privacy](#)

Ce qui nous interpelle et nous offense ce sont les propos tenus par la présidente de « *l'Association Orléans-Jeanne d'Arc* », Bénédicte Baranger, qui vous a désignée et manqué de discernement par pure provocation.

Elle aurait sciemment choisie une jeune fille « métisse » non parce qu'elle le méritait mais parce que :

Grâce à son métissage, elle sera une Jeanne d'Arc 2018 plus universelle que jamais.

Parce que sa désignation peut permettre à une autre partie de la population orléanaise de se tourner vers ces fêtes, alors ce serait gagné.

Ne stigmatise-t-elle pas cette partie de la population « métissée » ou « de couleur » qui, selon elle, ne participerait pas à ces fêtes ? Ce qui est totalement faux (demandez à Mathilde et à ses parents, qui assistent à ces fêtes depuis son arrivée en 2004, ainsi qu'à la partie de la population « métissée ou de couleur », si elle ne participe pas à ces fêtes ?)



Mathilde Edey Gamassou, Jeanne d'Arc 2018, entourée du jury qui l'a sélectionnée. / © France 3 CVDL

Selon Mme Baranger, « Jeanne d'Arc » pourrait aussi bien être « noire », pourquoi pas, si cela permettait d'attirer une autre partie de la population de la même couleur.

Ce n'est pas, selon vous, de la « discrimination positive »,

Mme Baranger, mais alors c'est du « merchandising » pur et simple et ce n'était pas nécessaire car toute la population d'Orléans, quelle que soit sa couleur et sa religion, est présente lors de ces fêtes, j'en suis témoin !

Fort heureusement, dans les critères de sélection de la candidate figure l'obligation « **d'être catholique pratiquante** », quelle chance à Jeanne d'Arc car, sans cette directive, elle aurait pu tout aussi bien être, une prochaine année, de religion musulmane et être recouverte d'un « hijab », pourquoi pas, si cela pouvait attirer la partie de la population de religion musulmane ?

Mme Bénédicte Baranger vous avez outrepassé votre rôle de présidente de cette association pour des raisons purement « d'opportunisme commerciale » et, contrairement à ce que vous affirmez, provoqué justement de la « discrimination positive ».

Si vous ne démissionnez pas, j'espère que les Orléanais vous « remercieront » en réclamant votre départ !

**Manuel Gomez**